

CONSEIL NATIONAL DU CREDIT

NATIONAL COUNCIL OF CREDIT

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sur convocation de son Président, Monsieur Louis Paul MOTAZE, Ministre des Finances, le Conseil National du Crédit (CNC) s'est réuni le mardi 25 juillet 2018 en session extraordinaire, dans la Salle des Conférences de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale pour le Cameroun.

Ont notamment pris part à cette réunion, Messieurs Ernest NGWABOUBOU, Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Vice-Président, ALAMINE OUSMANE MEY, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, membre, Laurent Serge ETOUNDI NGOA, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, invité, Jean Paul SIMO NJONOU, Représentant de la Présidence de la République, membre, Mme YAOU AÏSSATOU, Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement (SNI), membre, Messieurs Christophe EKEN, Président de la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA), membre, Théophile Gérard MOULONG, Président de l'Association ses Sociétés d'Assurances du Cameroun (ASAC), membre, Cédric Jovial ONDAYE EBAUH, Représentant du Gouverneur de la BEAC, membre et Gabriel NZOYEM, Secrétaire Général de l'Association Nationale des Etablissements de Microfinance du Cameroun (ANEMCAM), invité.

Monsieur Jean Marie Benoît MANI, Directeur National de la BEAC et Secrétaire Général du CNC, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Examinant la situation des établissements de crédit, les membres du Conseil ont noté qu'entre avril 2017 et avril 2018, l'activité des banques s'est caractérisée par une hausse de 4,4 % du total des bilans, un accroissement de 8,7 % des dépôts, une augmentation de 6,0 % des crédits accordés et une diminution de 83,0 % de la position extéricure. L'activité des établissements financiers quant à elle a été marquée entre mars 2017 et mars 2018 par une hausse de 6,9 % du total des bilans, une baisse de 2,6 % des dépôts et une hausse de 1,9 % des crédits.

S'agissant du secteur de la microfinance, son activité s'est traduite en 2017 par une hausse du total de bilans de 6,3 %, une progression de 9,3 % des dépôts, et une augmentation de 2,8 % des crédits. Sa contribution à l'inclusion financière s'est renforcée, avec une augmentation de 5,8 % des comptes ouverts, et l'ouverture de 74 nouveaux points de vente.

Concluant sur ces deux points, les membres se sont félicités de la résilience globale du système financier camerounais face aux divers chocs actuels et salué son renforcement progressif, tout en encourageant les efforts qui sont menés pour ce renforcement.

Poursuivant ses travaux, le Conseil a examiné et adopté le rapport relatif à la monnaie, au crédit et au fonctionnement du système financier de 2017, et pris connaissance du rapport de vérification des conditions de banque sur les virements

intra-CEMAC et les transferts hors zone CEMAC. Sur la base des constats résultant de ce rapport, le Conseil a recommandé aux instances qui en sont chargées, notamment la BEAC et le Ministère des Finances, de veiller au strict respect de la réglementation de changes par les banques.

Examinant les résultats de l'enquête annuelle du CNC sur la tarification des services des établissements de crédit et de microfinance de 2017, les membres du Conseil ont noté que ceux-ci mettent en lumière la faible culture financière des consommateurs de produits et services financiers au Cameroun, et ont recommandé l'élaboration d'une stratégie nationale d'éducation financière du public.

Par ailleurs, le Conseil a autorisé le Secrétaire Général à procéder au lancement d'un appel à manifestation d'intérêt, afin de recruter un prestataire de services chargé de la réalisation d'une étude sur le marché hypothécaire dans le but de promouvoir le développement de l'immobilier local.

Enfin, le Conseil a recommandé la mise en place par le Ministère des Finances, d'un groupe de travail chargé de l'organisation d'un atelier national sur le *crowdfunding*.

Fait à Yaoundé, le 01 AOUT 2018

Le Ministre des Finances
Président du Conseil National du Crédit



Louis Paul MOTAZE